



Épilation à la lumière pulsée : tout savoir sur cette technique

À détruire plus de 80 % des poils des jambes, des aisselles, du maillot ou du visage. Avec elle, on dit stop aux séances d'épilation rapprochées ! Comment ça fonctionne ?

On applique, chez soi, un épilateur en forme de pistolet sur chaque centimètre carré de peau à traiter. L'appareil envoie des flashes de lumière qui visent la mélanine, le pigment qui colore nos poils. La lumière dissout les bulbes des poils en phase de repousse. C'est douloureux ? Pas du tout. Sur les trois appareils testés, seul celui utilisé sur peau mate a provoqué une « légère sensation de chaleur ».

Oui, car il faut se raser deux jours avant chaque séance pour que les poils soient en phase de repousse. Près du visage et sous les bras, le port de lunettes de protection est conseillé. Et côté agenda, ça ne rigole pas : il faut se « flasher » toutes les 2 semaines pendant 2 à 3 mois, puis 1 fois par mois pendant 2 à 4 séances, selon la repousse. Et éviter de s'exposer au soleil pendant le traitement, puis pendant les 15 jours qui suivent la dernière séance.

Vous l'aurez compris, l'épilation à la lumière pulsée à la maison ne signe pas l'arrêt définitif du rasoir. En effet, il est important de raser ses poils visibles afin que l'outil puisse atteindre sans encombre la racine du poil. Eh oui, lorsque les poils sont en phase de repousse, la lumière pulsée est plus efficace.

Les peaux noires ou bronzées, même aux UV, ne présentent pas assez de contraste avec la couleur des poils. Aucun résultat non plus sur les poils blonds, roux ou blancs ! La lumière pulsée est contre-indiquée sur les grains de beauté, les tatouages, en cas d'eczéma, de chimiothérapie, aux femmes enceintes ou qui allaitent... bref, mieux vaut lire la notice avant de se lancer ou plus encore consulter un médecin !

Pour un appareil certifié CE, avec des accessoires pour le visage et le maillot, comptez entre 300 et 500 €.

Le laser est plus puissant, plus précis et plus efficace : l'effet est pérenne, même après l'arrêt des séances. Mais l'épilation au laser coûte aussi bien plus cher.

À terme, l'épilation à la lumière pulsée promet donc 80% de poils en moins. Loin d'être définitive, cette épilation a l'avantage de durer sur le long terme. Néanmoins, la repousse des poils est inévitable. Il est donc nécessaire de procéder à des retouches régulières. En moyenne tous les deux ou trois mois (une fois le processus bien enclenché). Les plus chanceuses peuvent aller jusqu'à 6 mois voire un an. Tout dépend de votre pilosité.

Plus le contraste est fort entre la couleur de la peau et celle des poils, plus la technique est efficace et rapide. Les fabricants annoncent « des résultats parfois visibles dès la 4ème séance ». Un exploit qu'aucune des trois volontaires testant la lumière pulsée pour cet article n'a constaté.

De nombreux dermatos ont recours à la lumière pulsée pour atténuer les rides et les taches pigmentaires . Pour eux, pas d'inquiétude. « Des brûlures cutanées peuvent apparaître, mais, manipulé avec précaution, ce n'est pas plus dangereux que le laser », explique Hugues Cartier, président du Groupe laser de la Société française de dermatologie. Côté fabricants, on se veut rassurants, tests scientifiques d'innocuité à l'appui. Mais la technique a moins de quinze ans, ce qui semble court pour mesurer les effets secondaires à long terme. L'épilation est-elle définitive ? Ces appareils micronisent le poil sans le détruire totalement. Il sera affaibli, poussera plus lentement, mais des retouches seront indispensables. Comment ralentir la pousse des poils ?

Les appareils testés

Homelight 930, de Babylliss.

Lumea Précision Plus, de Philips.

Derma Perfect, de Calor.

